



Plan Régional Sport Santé Bien être

Avril 2013

Lors d'une communication commune en conseil des ministres du 10 octobre 2012, Mesdames Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la vie associative et Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la santé, ont indiqué leur volonté de conduire de manière concertée une politique « Sport – Santé – Bien-être » pour promouvoir les activités physiques et sportives (APS) pour toutes et tous à tous les âges de la vie. Cette volonté s'est traduite par une instruction commune demandant la mise en place d'un Plan Régional Sport Santé Bien-être dont l'objectif général est de promouvoir et développer l'activité physique comme facteur de santé publique : « son objectif est d'accroître le recours aux activités physiques et sportives comme thérapeutique non médicamenteuse et de développer la recommandation des APS par les médecins et autres professionnels de la santé dans un but de préservation du capital santé de chacune et de chacun. »

Plusieurs plans et programmes nationaux de santé publique intègrent la promotion et le développement des activités physiques comme facteur de santé :

- Programme National Nutrition Santé
- Plan National de prévention par l'Activité Physique ou Sportive
- Plan Obésité
- Plan Bien Vieillir
- Plan pour l'amélioration de la vie des personnes atteintes de maladies chroniques
- Plan Cancer
- Programme ICAPS pour les jeunes
- La Haute Autorité de Santé a inscrit les Activités Physiques ou Sportives dans les programmes personnalisés de soins.

Leur contribution à l'amélioration de la santé n'est plus à démontrer comme le confirment les dernières recommandations de l'OMS et l'expertise INSERM de 2007.

- Les études épidémiologiques montrent que l'activité physique régulière diminue la mortalité.
- La pratique régulière d'activités physiques d'intensité modérée contribue :
 - au bien-être et à la qualité de vie.
 - à l'acquisition et au maintien du capital osseux et de la fonction musculaire.
 - au bon fonctionnement du cerveau.
- L'activité physique et sportive est un facteur de développement chez l'enfant et l'adolescent.
- L'activité physique pratiquée de façon régulière, agit dans la prévention et le traitement des maladies ostéoarticulaires et dégénératives.
- L'activité physique d'intensité modérée intervient de manière très positive sur la santé des personnes âgées, en réduisant le risque de chutes.
- Elle permet de limiter le gain de poids et participe à son contrôle. Elle diminue le risque de diabète de type 2.
- L'activité physique est la meilleure prévention des maladies cardiovasculaires et constitue un élément important de leur traitement. Elle constitue un traitement à part entière de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).
- Elle améliore la santé mentale et l'humeur, soulage les symptômes de la dépression et de l'anxiété et améliore les aptitudes relationnelles et l'estime de soi.
- L'activité physique réduit le risque de développer un cancer du sein et du colon.

Joël MAGDA

Directeur Régional de la
DRJSCS de Basse-Normandie

Pierre-Jean LANCERY

Directeur Général de
l'ARS de Basse-Normandie

Plan Régional Sport Santé Bien-être en Basse-Normandie (PRSSBE)

Introduction :

La promotion de l'APS et d'une alimentation équilibrée a été identifiée comme l'une des priorités régionales par la Commission de Coordination des Politiques Publiques dans les domaines de la prévention, la santé scolaire, la santé au travail et la protection maternelle et infantile, pilotée par l'ARS.

Un premier groupe issu de cette commission, nommé groupe Nutrition Santé intégrait déjà la notion de promotion de l'activité physique et sportive.

Afin de répondre à la volonté exprimée dans l'instruction de ne pas multiplier les instances dirigeantes, ce groupe a été rebaptisé groupe « Nutrition Sport-Santé ».

L'instance d'élaboration du PRSSBE, le comité de pilotage (COPIL) y est désormais intégré. Elle est co-animée par l'ARS et la DRJSCS.

Le COPIL s'est réuni une première fois le 15 février.

Il a adopté la constitution de 6 groupes de travail en fonction des lignes stratégiques de l'instruction et les a missionnés pour définir des objectifs opérationnels.

Les groupes se sont réunis une première fois, ont rédigé des « fiches projets » qui ont été soumises au COPIL pour validation.

Il en est ressorti une version 1 du PRSSBE. Cette version se donne comme objectif principal pour l'année 2013 la réalisation d'un diagnostic le plus large possible portant tant sur l'existant en terme d'offre et de prise en compte sur la région de l'activité physique comme facteur de santé publique que sur le repérage des besoins. Elle reprend les grandes lignes stratégiques de l'instruction et les décline en objectifs opérationnels.

Elle a vocation à être complétée secondairement en développant des actions en fonction de l'analyse du diagnostic.

PROJET GENERAL

Promouvoir et développer la pratique d'activité physique comme facteur de santé publique

Pilotes et membres du groupe projet

Pilotes : ARS et DRJSCS

Membres du groupe :

- Conseil Régional de Basse-Normandie
- Conseil Général du Calvados
- Conseil Général de la Manche
- Conseil Général de l'Orne
- Comité Régional Olympique et Sportif de Basse-Normandie
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Calvados
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Manche
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Orne
- Caisse d'Allocations Familiales du Calvados
- Caisse d'Allocations Familiales de la Manche
- Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne
- Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail de Normandie
- Mutualité Sociale Agricole Côtes Normandes
- Mutualité Française Normandie
- Régime Sociale des Indépendants de Basse-Normandie
- Union Régionale des Médecins Libéraux de Basse-Normandie
- Unions régionales des Professionnels de Santé
- Doyen de la Faculté de Médecine de Caen
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Basse-Normandie
- Mutuelle Générale de l'Education Nationale
- Rectorat Académie de Caen

Objectifs spécifiques

Lignes stratégiques de l'Instruction

N°DS/DSB2/SG/ DGS/DS DGCS/ 2012 /434 du 24
décembre 2012 :

- a) Promouvoir et développer la pratique des APS pour les personnes atteintes de maladies chroniques non transmissibles.
- b) Promouvoir et développer la pratique des APS pour les personnes avançant en âge.
- c) Généraliser et professionnaliser les activités physiques et sportives en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- d) Renforcer l'offre de pratique de loisir pour les personnes en situation de handicap quel que soit leur lieu de vie et intégrer les APS dans les plans personnalisés de compensation et dans les projets d'établissement.
- e) Renforcer la prise en compte de la promotion de l'activité physique et sportive comme facteur de santé au sein des territoires.
- f) Développer les dispositifs de collaboration des acteurs régionaux afin de garantir la mobilisation de tous les acteurs.

Objectifs Régionaux

Priorités du Projet Régional de Santé.

Diagnostic

Elaboré à partir de chaque ligne stratégique

Territoire d'action

Basse-Normandie

Plan d'objectifs proposé par le groupe de projet :

PROJET : a) Promouvoir et développer la pratique d'APS pour les personnes atteintes de maladies chroniques non transmissibles :

	Libellé de l'objectif	Echéance prévisionnelle	Moyens nécessaires	Pilote de l'objectif	Partenaires
1	Recenser l'ensemble des professionnels formés à la pratique de l'activité physique adaptée et l'ensemble des structures sportives pouvant accueillir des publics atteints de maladies chroniques.	Fin 2013	Enquête par mailing Ateliers IRCS : analyse des diplômes repérés par l'enquête de l'ERET(Espace Régional d'Education Thérapeutique)	ARS, DRJSCS	ERET, CROS, DDCS
2	Identifier les besoins, les freins et les leviers au développement de l'activité physique.	Fin 2014	Analyse des résultats de l'enquête	ARS, DRJSCS	ERET
3	Communiquer sur l'existant en favorisant les partenariats et en réalisant un annuaire «sport-santé ».	Durée du plan	Mise en place d'un site Internet dédié	ARS, DRJSCS	CROS
4	Prendre en compte l'AP dans les parcours de soins.	Durée du plan		ARS, DRJSCS	Professionnels de santé, URPS, ERET, IREPS
5	Informar les acteurs professionnels et bénévoles du domaine médico-social, du sport, les élus et le public à l'intérêt de l'activité physique comme facteur de santé.	Durée du plan	Interventions auprès des publics. Journées de sensibilisation	ARS, DRJSCS	
6	Développer l'offre d'APA sur les territoires en fonction des besoins identifiés	Durée du plan	Mise en place de formations	ARS, DRJSCS	Universités, CROS

7	En fonction des priorités régionales de santé, proposer des activités physiques adaptées pour les personnes souffrant de diabète, d'obésité, de cancer ou de pathologies cardiaques. Intégrer l'activité physique pour ces patients dans les programmes d'éducation thérapeutique.	Durée du plan	Programmes d'AP adaptés à chaque pathologie	ARS, DRJSCS	ERET, Réseau Cancer Basse-Normandie
---	--	---------------	---	-------------	-------------------------------------

Plan d'objectifs proposé par le groupe de projet :

PROJET : b) Promouvoir et développer la pratique des APS pour les personnes avançant dans l'âge.

	Libellé de l'objectif	Echéance prévisionnelle	Moyens nécessaires	Pilote de l'objectif	Partenaires
1	Recenser les structures prestataires d'APS déjà existantes.	Fin 2013	Enquête	ARS, DRJSCS	CARSAT DDCS 14
2	Identifier les besoins, les freins et les leviers au développement de l'activité physique.	Fin 2014	Analyse des résultats de l'enquête	ARS, DRJSCS	DDCS 14
3	Informar les acteurs professionnels et bénévoles du domaine médico-social, du sport, les élus et le public à l'intérêt de l'activité physique comme facteur de santé.	Durée du plan	Interventions auprès des publics	ARS, DRJSCS	DDCS 14
4	Développer les activités physiques facilement praticables et reproductibles pour des personnes autonomes et sédentaires.	Durée du plan	Repérer les seniors éloignés de l'AP. Mettre en place un accompagnement vers l'AP	ARS, DRJSCS	CARSAT DDCS 14

Plan d'objectifs proposé par le groupe de projet :

PROJET : c) Généraliser et professionnaliser les activités physiques et sportives en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

	Libellé de l'objectif	Echéance prévisionnelle	Moyens nécessaires	Pilote de l'objectif	Partenaires
1	Recenser l'ensemble des activités physiques adaptées menées dans ces établissements.	Fin 2013.	Enquête	ARS, DRJSCS	
2	Identifier les besoins, les freins et les leviers au développement de l'activité physique dans les EHPAD.	Fin 2014	Analyse des résultats de l'enquête	ARS, DRJSCS	
3	Informar les acteurs professionnels et bénévoles du domaine médico-social, du sport, les élus et le public à l'intérêt de l'activité physique comme facteur de santé.	Durée du plan		ARS, DRJSCS	
4	Développer des actions d'AP adaptées.	Durée du plan		ARS, DRJSCS	

Plan d'objectifs proposé par le groupe de projet :

PROJET : d) Renforcer l'offre de pratique de loisir pour les personnes en situation de handicap quel que soit leur lieu de vie (domicile ou institution) et intégrer les APS dans les plans personnalisés de compensation et dans les projets d'établissement

	Libellé de l'objectif	Echéance prévisionnelle	Moyens nécessaires	Pilote de l'objectif	Partenaires
1	Réaliser une enquête afin de recenser les actions mises en œuvre dans les structures d'hébergement et d'accompagnement des personnes en situation de handicap physique ou mental.	Fin 2013.	Enquête	ARS, DRJSCS	
2	Connaître pour le territoire le champ du handicap et ses différents types, faire le recensement des équipements sportifs accessibles	Fin 2013		ARS, DRJSCS	
3	Identifier les besoins, les freins et les leviers au développement de l'activité physique.	Fin 2014	Analyse des résultats de l'enquête	ARS, DRJSCS	
4	Développer l'offre de pratique du sport adapté pour les personnes handicapées.	Durée du plan.		ARS, DRJSCS	CRSABN (Comité Régional de Sport Adapté de Basse-Normandie) et le Comité Régional Handisport. DDCS 50
5	Faciliter l'ouverture des clubs sportifs aux personnes en situation de handicap mental ou physique.	Durée du plan.	Label valide handicap CROS	ARS, DRJSCS	DDCS 50
6	Sensibiliser les acteurs professionnels et bénévoles du domaine médico-social, du sport, les élus et le public à l'intérêt de l'activité physique comme facteur de santé.	Durée du plan			
7	Mettre en place une offre de formation adaptée.	Durée du plan		ARS, DRJSCS	DDCS 50

Plan d'objectifs proposé par le groupe de projet :

PROJET : e) Renforcer la prise en compte de la promotion de l'activité physique et sportive comme facteur de santé au sein des territoires.

	Libellé de l'objectif	Echéance prévisionnelle	Moyens nécessaires	Pilote de l'objectif	Partenaires
1	Repérer les besoins spécifiques à partir des diagnostics déjà réalisés, recenser les actions existantes	Fin 2013	Diagnostics des ASV, CLS, CUCS,	ARS, DRJSCS	CROS, collectivités territoriales DDCS 14 DDCSPP 61
2	Inscrire la promotion de l'activité physique dans les Contrats Locaux de Santé. Renforcer la promotion des APS comme facteur de santé au sein de la politique de la ville.	Durée du plan	ASV, CLS, CUCS	ARS, DRJSCS	Etablissements scolaires, Mairies, Conseils Généraux, Conseil Régional, MJC, ACM DDCS 14 DDCSPP 61
3	Renforcer les liens entre les politiques publiques afin d'optimiser l'accessibilité à la pratique de l'AP, notamment pour les personnes éloignées de la pratique physique (transports, tarifs réduits, partenariats, ...)	Durée du plan	Cf. projet spécifique	Cf. projet spécifique	Cf. projet spécifique DDCS 14 DDCS 14 DDCSPP 61
4	Inciter la pratique régulière d'activité physique chez les jeunes en milieu scolaire et extrascolaire en lien avec les dispositifs locaux.	Durée du plan	ICAPS et autres appels à projets Accompagnement éducatif Expérimentation « cours le matin sport l'après-midi »	ARS, DRJSCS	Education nationale Associations sportives ou de loisir, collectivités territoriales, associations de parents d'élèves DDCS 14 DDCSPP 61 DDCS et CDOS Manche (projet sport/santé/bien être spécifique)

5	Promouvoir comme facteur de lien social la pratique des APS en direction des publics en situation de vulnérabilité.	Durée du plan	PRAPS, appels à projets ...	ARS, DRJSCS	CROS, Maisons d'arrêt, établissements médico-sociaux, services sociaux, centres sociaux, PJJ, missions locales, PASS DDCS 14... DDCSPP 61
6	Développer la pratique de l'APS dans le monde du travail	Durée du plan	Charte entreprise active PNNS	ARS, DRJSCS	CARSAT, RSI, ligue sport en entreprise, CPAM, DIRRECTE, MSA, ENIM, Pôle Emploi DDCS 14 DDCSPP 61
7	Elaborer des outils de communication sur l'intérêt de l'APS comme outils de prévention universelle, et sur l'offre existante	Durée du plan	Cf. projet spécifique	Cf. projet spécifique	Cf. projet spécifique DDCS 14 DDCSPP 61 DDCS et CDOS Manche
8	Sensibiliser les professionnels aux bénéfices pour la santé d'une pratique régulière d'APS et à la dimension éducative, sociale et culturelle du sport.			ARS, DRJSCS	DDCS 14 DDCSPP 61

Plan d'objectifs proposé par le groupe de projet :

PROJET : f) Développer les dispositifs de collaboration des acteurs régionaux afin de garantir la mobilisation de tous les acteurs :

	Libellé de l'objectif	Echéance prévisionnelle	Moyens nécessaires	Pilote de l'objectif	Partenaires
1	Mettre en place un comité de pilotage du plan régional sport santé bien-être.	Immédiate		ARS, DRJSCS	Membres du COPIL.
2	Renforcer les liens entre les politiques publiques afin d'optimiser l'accessibilité à la pratique de l'AP (transports, tarifs réduits, partenariats, subventions...)	Durée du plan	Coordination des appels à projets et demandes spontanées	ARS, DRJSCS	Membres du COPIL
3	Créer une plate-forme collaborative mettant à disposition des acteurs, des outils de travail et de communication autour de la thématique sport santé, et servant de pôle ressource régional.	Durée du plan	Sites internet, annuaires, forums	ARS, DRJSCS	COPIL, IREPS, ERET
4	Assurer une veille de la qualité des interventions des structures proposant une activité physique adaptée.	Durée du plan	Cahier des charges	ARS, DRJSCS	DDCSPP 61
5	Développer l'offre de formation et l'échange des pratiques	Durée du plan	Diagnostic préalable des formations initiales, mise en place de formations complémentaires et aide à la mise en place d'APA.		A VOIR selon disponibilités DDCS 50